Enseignant·es du second degré

Cfdt:

Notre travail mérite mieux

Trop souvent, pour espérer augmenter notre rémunération, il faut augmenter notre charge de travail. La CFDT revendique de mieux rémunérer notre métier et le travail que nous faisons déjà, en réduisant les écarts.

Les revendications CFDT

RÉMUNÉRATION

- **Une revalorisation générale, sans travailler plus.**
  Rattraper la perte de pouvoir d'achat par le point d'indice et une revalorisation des grilles.
- **Un rattrapage du retard indemnitaire.**
  Réduire l'écart de primes avec les autres personnels de catégorie A et reconnaître financièrement les missions déjà exercées.
- **Une amélioration du déroulement de carrière.**
  Améliorer les promotions et redonner une véritable progression salariale, notamment en milieu de carrière.
- **Une réduction des inégalités propres au 2nd degré.**
  Ne pas multiplier les possibilités de rémunérations additionnelles, mais revaloriser prioritairement ce qui bénéficie à toutes et tous.



Votre voix, notre action
VOTEZ CFDT !

Enseignant·es du second degré

Notre travail mérite mieux

- La CFDT demande une revalorisation salariale conséquente pour compenser la perte de 25 % de pouvoir d'achat des enseignants accumulée sur plusieurs décennies : **revalorisation du point d'indice**, **révision des grilles** et r**endez-vous salarial annuel**. Les enseignants ne doivent pas être obligés d'effectuer des tâches supplémentaires pour améliorer leur rémunération.

- La CFDT rappelle que **le niveau de primes des enseignants** reste nettement inférieur à celui des agents de catégorie A tous ministères confondus. Elle a demandé en 2022-2023 le doublement puis le **triplement de l'ISOE**, précisément parce qu'elle est versée largement et rémunère les missions déjà exercées. Le doublement de l'ISOE a été obtenu en 2023 ; la CFDT considérait cette mesure comme une première étape.

- La CFDT a soutenu le PPCR parce qu'il apportait une revalorisation des grilles, **une amélioration du déroulement de carrière** et la transformation d'une partie des primes en points d'indice. Elle a ensuite revendiqué et obtenu plusieurs améliorations : **meilleur reclassement à l'entrée dans le métier**, **hausse du taux de promotion à la hors-classe et évolution de la classe exceptionnelle**. La CFDT pointe explicitement les « **longs milieux de carrière** » comme devant bénéficier d'une nouvelle revalorisation.

- La CFDT a par exemple porté l'alignement de l'indemnité de professeur principal : elle revendiquait que les PP de 3e bénéficient du taux le plus élevé, comme dans le cycle terminal. Plus largement, la CFDT insiste sur les **inégalités** générées par un système où l'augmentation de revenu dépend des **HSA** et des **missions supplémentaires, plus souvent prises par des hommes.**
C'est donc aussi une **revendication d'égalité femmes-hommes** : une politique salariale fondée sur le traitement et des indemnités communes **réduit davantage les écarts** qu'une politique fondée sur les HSA et le Pacte.



Votre voix, notre action
VOTEZ CFDT !